

Le lien qui unit les 19 communes du Bassin Auterivain

# trait d'union

MAGAZINE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
N°33 - mai 2024

Point sur les finances publiques 2024  
**page 4**

Scores gagnants pour les héros du tri  
des déchets **page 7**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**BASSIN AUTERIVAIN**  
Haut-Garonnais

[www.ccba31.fr](http://www.ccba31.fr)

## Sommaire

- 03** - Éditorial
- 04** - Finances
- 07** - Déchets
- 09** - Habitat
- 10** - Tourisme
- 11** - Développement économique
- 13** - Emploi / France services / Conseiller numérique
- 14** - Petite enfance / Enfance / Jeunesse / EMILA
- 15** - Espace socio-culturel «Terra Viva» à Venerque

## Flash info



### PLANNING DE PERMANENCE DE LA MAISON DE L'HABITAT

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ? Confronté à une perte d'autonomie et à la nécessité d'adapter votre environnement à votre handicap ?

Consultez le planning de permanence sur [www.ccba31.fr/renovation-logement-habitat](http://www.ccba31.fr/renovation-logement-habitat)



### Rendez-vous aux Jardins 2024, sous la thématique «Les cinq sens au Jardin»

Du 1er au 2 juin 2024, découvrez les jardins et les espaces naturels près de chez vous. Pour cette nouvelle édition vos cinq sens seront mis en éveil !

+ d'infos ? [www.tourisme-austerive.com/rdvj2024](http://www.tourisme-austerive.com/rdvj2024)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**BASSIN AUSTRIVAIN**  
Haut-Garonnais

ZI Robert Lavigne - RD 820  
31190 AUSTRIVE  
05 61 50 99 00  
[www.ccba31.fr](http://www.ccba31.fr)

Horaires d'ouverture :  
Ouvert au public  
du lundi au vendredi  
9h>12h30 // 13h30>17h

Magazine «**Trait-d'union**» est édité par la Communauté de Communes du Bassin Austerivain - **Directeur de la publication** : Serge Baurens, Président de la Communauté de Communes - **Responsable éditoriale** : Céline Gabriel - **Rédaction, iconographie et mise en page** : Equipe de la CCBA, Eric Sanchez, Freepik, Dall-E, Conseil départemental de la Haute-Garonne Archives départementales / Fonds Labouche / 26 FI 31 TP 5121 - **Impression** : Imprimerie BCR - **Tirage** : 13 000 exemplaires - **Dépôt légal** : 05/2024

## Bloc-Notes

### Services communautaires

- Accueil : 05 61 50 99 00
- France services : 05 61 50 99 41
- Emploi & insertion : 05 61 50 99 00
- Guichet unique : 05 61 50 99 00
- Ecole de musique intercommunale EMILA : 05 61 50 71 33
- ALSH Austerive : 05 61 50 81 58
- ALSH Beaumont sur Lèze : 06 45 62 41 76
- ALSH Cintegabelle : 05 61 08 35 72
- ALSH Grépiac : 07 81 75 27 88
- ALSH Lagardelle : 05 34 48 91 33
- RPE Austerive : 05 34 26 35 06
- RPE Caujac : 05 61 50 64 60
- RPE Vernet : 05 34 48 44 71
- Halte garderie les Canailoux : 05 61 50 02 17
- Office de Tourisme : 05 61 50 28 71
- Maison de l'habitat : 05 61 50 05 93
- Service technique : 05 61 50 02 12

### Horaires

- Accueil du public (siège) : 9h>12h30 - 13h30>17h
- Ouverture déchèteries :  
(Fermeture matin des 1ers jeudis du mois)
  - Austerive//Cintegabelle : du mardi au samedi 9h>11h45 - 14h>17h45
  - Grépiac : mardi et jeudi - 9h>11h45  
les samedis semaines paires 9h>11h45
  - Miremont : mercredi et vendredi 9h>11h45  
les samedis semaines impaires 9h>11h45

### Services extérieurs

- Mairie d'Auragne : 05 61 50 72 30
- Mairie d'Auribail : 05 61 50 50 97
- Mairie d'Austerive : 05 61 50 96 70
- Mairie de Beaumont-sur-Lèze : 05 61 08 71 22
- Mairie de Caujac : 05 61 08 90 68
- Mairie de Cintegabelle : 05 61 08 90 97
- Mairie d'Espèrce : 05 61 08 91 54
- Mairie de Gaillac-Toulza : 05 61 08 91 86
- Mairie de Grazac : 05 61 08 42 39
- Mairie de Grépiac : 05 61 08 54 60
- Mairie de Labryère-Dorsa : 05 61 08 35 24
- Mairie de Lagardelle-sur-Lèze : 05 62 11 59 80
- Mairie de Lagrâce-Dieu : 05 61 50 72 46
- Mairie de Marliac : 05 61 08 47 96
- Mairie de Mauressac : 05 61 50 62 00
- Mairie de Miremont : 05 61 50 67 05
- Mairie de Puydaniel : 05 61 50 72 44
- Mairie du Vernet : 05 61 08 50 47
- Mairie de Venerque : 05 62 11 59 59
- Antenne Réseau31 : 05 61 24 98 85
- Antenne SYMAR : 06 89 10 32 08
- SPEHA : 05 34 66 71 20
- Service eau potable Austerive : 05 34 28 19 30



# Éditorial

Madame, Monsieur

La Communauté de Communes du bassin Auterivain est devenue une structure importante pour notre territoire. Elle s'est adaptée à l'évolution rapide de la population, Auterive bien sûr, mais aussi à toutes les petites communes. Cette structure offre un grand nombre de services que l'on peut qualifier de « SERVICE PUBLIC ». Pour cela, nous avons dû agrandir les locaux du siège, créer de nouveaux services ou les renforcer. Nous proposons une aide importante pour les administrés avec FRANCE SERVICES, un service emploi, un guichet unique. Ces services accueillent de nombreux administrés afin de les aider dans leurs difficultés administratives rencontrées.

L'enfance, la petite enfance, la jeunesse a pris une place importante sur notre territoire. Nous gérons 5 centres de loisirs, 5 crèches, une halte-garderie, et 3 RPE. Malgré les aides financières de la CAF, ces services coutent cher et nous obligent à faire de gros efforts afin de pouvoir proposer des tarifs corrects.

Une école de musique intercommunale propose à de nombreux élèves, un enseignement de qualité. Elle est aussi présente au collège d'Auterive et dans les classes primaires du territoire. D'autres services ont vu le jour pour répondre et satisfaire les demandes ; le tourisme, l'habitat, l'environnement, le développement économique et les services techniques qui devront dans le futur évoluer et grandir.

Bien sur il y a un service que tout le monde connaît, car il intervient tous les jours chez les particuliers, le service déchet et le ramassage des ordures ménagères. Métier difficile et pourtant réalisé de belle manière. Beaucoup de critiques remontent à la CCBA concernant la mise en place des colonnes enterrées et de la TEOMI. Je sais que tout n'est pas parfait mais les problèmes rencontrés viennent souvent d'un manque de civisme. Les oublis, les erreurs que nous avons commis seront revues et améliorées. La mise en place de la TEOMI doit nous aider à limiter les augmentations toujours plus importantes (taxes de l'Etat, prestataires privés). Si j'ai souhaité rappeler toutes ces actions de la CCBA c'est pour montrer le travail réalisé.

Tout cela se retrouve plus en détail dans ce nouveau numéro de notre magazine et montre l'implication des élus mais aussi des agents. Pour parvenir à la réalisation de tous les projets, une consigne appliquée par toutes et tous, c'est faire des économies.

Le budget présenté dans ce journal montre le sérieux des élus mais surtout la bonne santé financière de la collectivité. Cela doit servir à réaliser les nombreux projets de la CCBA. Pourtant vous trouverez des discours contraires de l'opposition négative mais une chose ne trompe pas ce sont les chiffres.

Après un petit tour d'horizon en période électorale il est nécessaire de rester serin et objectif.

**Serge BAURENS**  
Président  
de la Communauté de Communes  
du Bassin Auterivain



# DOSSIER FINANCES

**La qualité des services continue de s'améliorer, toujours avec un budget maîtrisé**

19



communes

34 533

habitants

5



budgets

budgets totalisant

41 858

kilos d'€

Malgré un contexte économique très contraignant, la Communauté de communes continue de maîtriser l'évolution de ses dépenses tout en améliorant la qualité des services rendus à sa population.

## Bilan 2023 : les capacités financières sont préservées



**16 198 K€\*** de dépenses maîtrisées pour :



**7 315 K€**

de charges courantes de fonctionnement



**5 563 K€**

de dépenses du personnel



**120 K€**

de frais financiers (intérêts de la dette)



**2 089 K€**

de versements aux communes



**1 453 K€**

pour améliorer le bien-être de vie et développer l'attractivité de son territoire\*\*

\* = Données agrégées des 5 budgets

\*\* = Construction du centre aquatique, optimisation de la collecte et valorisations des déchets, amélioration de ses zones d'activité industrielles...

## Budget 2024\* : rester ambitieux mais vigilant



**7 578 K€**

de dépenses de fonctionnement



**2 089 K€**

de versements aux communes



**5 812 K€**

de charges du personnel



**1 264 K€**

autres charges courantes de fonctionnement



**451 K€**

de contributions versées aux syndicats et organisme de regroupement

\* = Les principaux coûts de fonctionnement pour 2024, avec données agrégées du budget général et des budgets annexes





## Combien coûtent les services pour 100 € dépensés ?

L'ensemble des politiques publiques menées par la communauté de communes représente un coût global de 16 619 millions d'euros. Il se répartit par services sur une dépense de 100 €.

SERVICES	MONTANTS	COÛT DU SERVICE
Services à la population	5 763 K€	34,68 €
Economie	51 K€	0,31 €
Famille	3 362 K€	20,23 €
Culture/Sport/Tourisme	824 K€	4,96 €
Environnement	317 K€	1,91 €
Administration générale	6 302 K€	37,92 €
Total	16 619 K€	100,00 €



## Les projets structurants en prévision

Construction du centre aquatique : **1 488 K€**  
 Aménagement du pôle environnement (antenne Réseau31 et SYMAR) : **150 K€**  
 Aménagement du bâtiment St Roch de l'école de musique : **336 K€**  
 Réfection bâtiments enfance/petite enfance/jeunesse : **55 K€**  
 Acquisition foncière : **310 K€**  
 Réfection voirie et signalétique des zones d'activités économiques : **150 K€**  
 Etudes environnementales future ZAE Le Vernet : **30 K€**  
 Création aire de grand passage pour les Gens du Voyage : **350 K€**  
 Construction de la déchèterie professionnelle à Auterive : **500 K€**  
 Optimisation du service collecte des déchets : **768 K€**



### Point sur les recettes fiscales :

Pour continuer à maintenir le niveau d'investissements sur le territoire du Bassin Auterivain et permettre le fonctionnement des services au publics, une très légère augmentation de la fiscalité de +0.5% de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera appliquée.

### Taux de fiscalité pour 2024 :

- TFPB : 2% (+0.5%/2023)
- TFPNB : 5.46% - identique à 2023
- TH (résidences secondaires) : 10.70% - identique à 2023
- CFE : 32.16% - identique à 2023
- TEOM : 15.53% - identique à 2023



### Revalorisation forfaitaire des bases de 3.9% décidée par l'Etat

Capacité de désendettement moyennée pour tous les budgets : 1.83 ans.

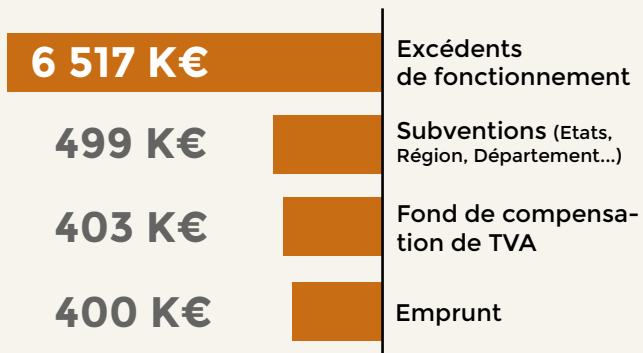
Ce qui signifie que la CCBA est capable de se désendetter en 1.83 ans si elle y consacrait toutes ses ressources.



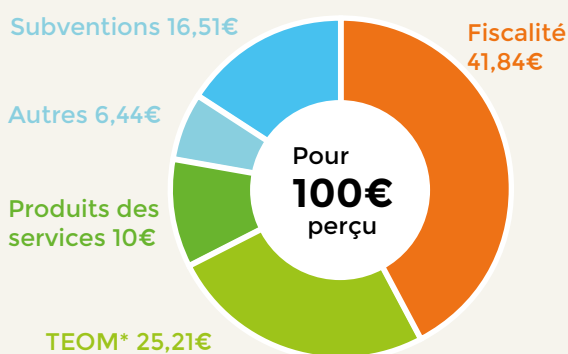
# DOSSIER FINANCES

## Les projets : comment sont-ils financés ?

### Recettes d'investissement

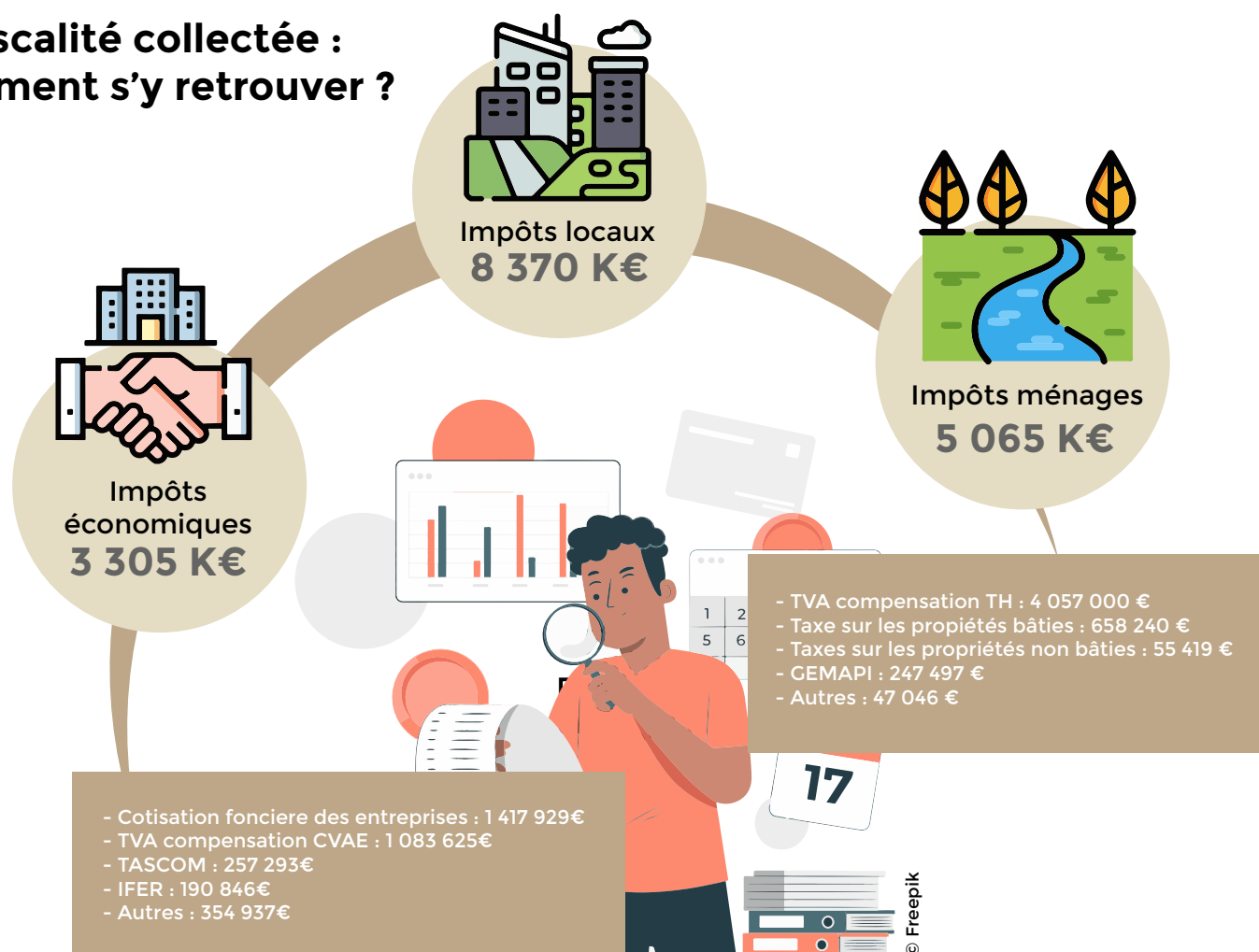


### Recettes de fonctionnement



\*= Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

## La fiscalité collectée : comment s'y retrouver ?



© Freepik



# Score gagnant : bravo à tous les super-héros du tri des biodéchets du Bassin Auterivain !



## Les résultats sont là, bravo pour vos efforts !

- 1400 tonnes\* d'ordures ménagères (-20%)
  - + 140 tonnes d'emballages
  - + d'optimisation de la collecte des déchets
- 
- = Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sans augmentation pour 2024

\* comparaison entre 2023 et 2021

Le tri à la source des biodéchets est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, par la loi anti-gaspillage.

Vos biodéchets ne peuvent donc plus être jetés avec les ordures ménagères.

“ Le compostage représente la solution de réduction des biodéchets, pour tous les super-héros du tri.



## La hausse des coûts compensée par la baisse des déchets collectés

- + 10% de TGAP\* pour l'incinération
- + 13,5% de TGAP\* pour l'enfouissement
- + 3 à 5% de coût de traitement des déchets (remise aux normes, inflation)

\* = taxe générale sur les activités polluantes

Malgré les augmentations du coût de traitement et de la taxe générale sur les activités polluantes. Le coût du service reste maîtrisé grâce à la baisse des déchets collectés compense ces hausses. La résidence Madeleine à Auterive a fait le choix du compostage partagé. En se rapprochant de la CCBA un site de compostage en pied d'immeuble a vu le jour au sein de leur résidence.



© E. Sanchez

Inauguration et remise des bio-seaux sur le nouveau site de compostage collectif résidence Madeleine à Auterive

## Le compost aux avant-postes



### POUR COMPOSTER A PLUSIEURS

L'équipement est gratuitement fourni. Nous vous accompagnons jusqu'à ce que le site soit autonome.



<https://www.ccba31.fr/dechets/composter-voisin>



### 3 raisons pour composter

**Diminuer** la quantité des déchets d'ordures ménagères de la poubelle de -30% = moins de déchets incinérés/enfouis

**Réduire** la quantité de déchets verts apportés en déchèterie = limiter les coûts

**Produire du compost**, un fertilisant naturel et gratuit, à réutiliser au jardin pour lutter contre l'appauvrissement de la terre en matière organique

**NOUVEAUTÉ**

Contactez le service déchets au

**05 61 50 68 17**

pour répondre à toutes vos questions déchets



# 8 secrets pour rejoindre notre communauté des super-héros du tri



En cas de déménagement/emménagement, achat, vente ou changement de locataire, déclarez en QR code.



Ayez le réflexe tri et compostage pour réduire vos ordures ménagères résiduelles. Des solutions de tris sont à découvrir à travers ce QR code.



Tout sac ou dépôt de déchets au pied d'une colonne ou d'un bac constitue une infraction.



Veillez à bien sortir votre bac la veille de la collecte, puis le rentrer après le ramassage. Le nettoyage et l'entretien réguliers sont à votre charge, même si les bacs restent la propriété de la CCBA.



Attribuez à votre bac un signe distinctif, pour éviter de l'échanger avec celui d'un voisin.



Si votre bac n'est pas pucé, c'est une part variable forfaitaire et maximale qui sera comptabilisée. Pour tout renseignement supplémentaire, appelez le 05 61 50 68 17.



Le badge est relié à un logement, il doit être restitué au propriétaire en cas de départ. La perte d'un badge est facturée au tarif de 5€.



Utilisez des sacs de 30 litres, car la majorité des trappes sont prévues pour cette contenance maximale.



## Entrevue avec Philippe Robin Vice-président de la CCBA chargé de la collecte et de la valorisation des déchets

Quels conseils donneriez-vous à un foyer qui souhaite composter ?

Si vous avez un jardin, vous pouvez acquérir un composteur à tarif préférentiel. Si vous ne possédez pas de jardin, le lombricomposteur transformera vos biodéchets en compost solide et liquide. Idéal pour arroser vos plantes ! Autre solution, composter avec vos voisins. Pour cela, contactez la CCBA afin d'étudier votre demande. Une fois validée, votre futur bio seau vous accompagnera au quotidien pour stocker vos biodéchets et les transporter jusqu'au composteur partagé. Dernier conseil : déposez quelques morceaux de carton au fond, cela permet de retenir l'humidité et de le vider plus facilement.

Quels sont les futurs projets ?

Actuellement, une plateforme de broyage des déchets verts est à l'étude. Un nouveau programme de prévention des déchets va aussi voir le jour prochainement. Une concertation de la population va prochainement être lancée.

Enfin, l'installation de nouvelles REP (responsabilité élargie des producteurs) sur le principe du pollueur-payeur est prévue en déchèterie : bientôt, les jouets, le matériel de bricolage et de jardin devront être triés.

\* Grâce aux équipements et à la participation financière de la CCBA, les résidents du territoire bénéficient d'une solution à tarif préférentiel !

4 composteurs sont à l'honneur\*



Composteur 300L Jusqu'à 3 personnes



Composteur 445L Jusqu'à 10 personnes



Composteur 800L Plus de 10 personnes



Lombricomposteur 14L Utile sans jardin

© E. Sanchez



© E. Sanchez



## Entrevue avec Jean-Louis Rémy - Vice-président de la CCBA chargé de la politique du logement et du cadre de vie, et des aires d'accueil des gens du voyage

La CCBA vient de finaliser son diagnostic pour la réalisation du PLH : quels sont les besoins prioritaires en logements pour le territoire du bassin auterivain ?

Le PLH présente une stratégie concrète en matière d'habitat afin de proposer sur le Bassin Auterivain toutes les étapes du parcours résidentiel « classique » : une offre locative diversifiée (habitat privé, logement communal, logement locatif social), des logements en accession à la propriété (accession sociale, accession libre), des solutions pour les ménages aux besoins spécifiques (personnes âgées et ou handicapées, ménages en précarité, citoyens gens du voyage)...

L'action menée par les élus de la CCBA doit permettre de favoriser un habitat de qualité pour tous.

Le PLH doit également permettre aux acteurs de l'habitat du territoire (communes, promoteurs privés et lotisseurs, bailleurs sociaux) et aux partenaires institutionnels (Etat, Région Occitanie, Conseil Départemental de la Haute-Garonne, etc.) de mieux identifier les enjeux et les besoins en logements pour les habitants.

## Favoriser un habitat de qualité pour tous sur le Bassin Auterivain

Le programme local de l'habitat (PLH) est l'outil de définition et de pilotage de la politique locale de l'habitat. Elaboré avec l'ensemble des acteurs locaux, il définit

pour une période de six ans les objectifs et les principes de la collectivité pour répondre aux besoins en logements. Il indique également les moyens pour y parvenir.

### “ Rôle du PLH : répondre précisément aux besoins en logements de la population

Le PLH permet de répondre précisément aux besoins en logements de la population grâce à une connaissance plus fine du territoire et une répartition équilibrée des modes de logement et d'hébergement.

nissant le projet résidentiel du territoire pour six ans, le PLH s'articule naturellement avec les autres documents de planification locaux, qu'ils soient communaux ou supra-communaux (PLU, SCoT, PDALHPD, PCAET...).

Fruit d'une longue construction législative, les PLH ont été créés par la Loi du 7 janvier 1983. Depuis cette date, une quinzaine de lois et autant de décrets sont venus consolider et dessiner les contours de ce qui est aujourd'hui l'un des principaux outils de pilotage des collectivités.

Document stratégique défi-

Son contenu, strictement encadré par le Code de la Construction et de l'Habitat, se compose de trois parties :

- un diagnostic partagé,
- une liste d'objectifs à atteindre et de grandes orientations,
- un programme d'actions thématique et territorialisé détaillé.

### Phases clés pour son déploiement



Concertation avec les acteurs locaux (2022-2025)



Elaboration du programme (2022-2025)



Mise en oeuvre du programme (2025-2031)

## Que contient le programme local de l'habitat ?

Le PLH traite de sujets aussi divers que :

■ **les besoins des ménages en matière de logements** (personnes à faibles revenus, séniors, jeunes, personnes en situation de handicap...) dans un

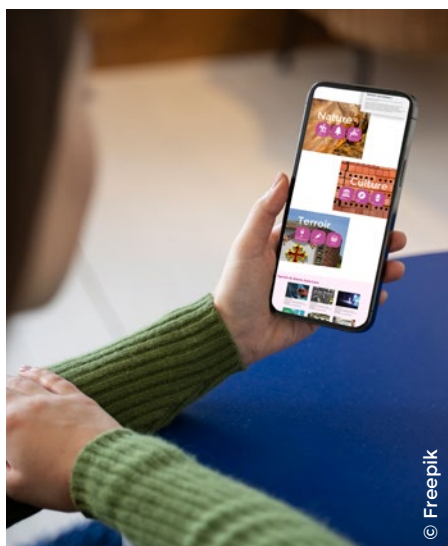
souci de mixité sociale du territoire,

■ **la qualité des logements**, au travers tant de la construction neuve que de la réhabilitation du parc existant,

■ **la prise en compte de la question environnementale** (performance énergétique des bâtiments...) en lien avec le Plan Climat-Air-Energie Territorial,

■ **la gouvernance dans le domaine de l'habitat**, en associant et en développant des relations fortes avec les différents acteurs de l'habitat.

## Découvrez les secrets du Bassin Auterivain à travers le nouveau site internet tourisme



Le service Tourisme vous propose un site internet flambant neuf dès le mois de juin 2024.

Découvrez à travers les pages, les pépites du territoire du Bassin Auterivain et organisez vos plus belles sorties en famille, entre amis ou en solo. Amoureux de nature ? Vous trouverez de quoi vous ravir parmi les randonnées proposées et tous les lieux en pleine nature. Passionné de patrimoine ? Plongez dans l'histoire du territoire en découvrant les lieux emblématiques de celui-ci.

Vous prévoyez de recevoir de la famille ? Vous pourrez y trouver le restaurant parfait pour passer un moment convivial ou encore le gîte idéal pour vos retrouvailles.

Enfin, suivez toute l'actualité près de chez vous grâce à l'agenda et aux articles du «Car-net de Route» qui sauront vous faire découvrir les secrets du Bassin Auterivain.

Rendez-vous très prochainement sur : <https://bassinauterivain-tourisme.com>



### Exposition photo : "Paysages d'hier et d'aujourd'hui"

Des clichés tirés des archives départementales ont soigneusement été sélectionnés pour être présentés au public. Remontant parfois jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ces images décrivent une brève histoire passionnante : le pont d'Auterive reconstruit en 1832 après avoir été détruit plus de 2 siècles auparavant par une crue, l'évolution des anciennes halles de Cintegabelle, des villageois de Venerque immortalisés en 1919 dans la Grande-Rue Rémusat encore piétonne, ou l'histoire de l'impôt « l'octroi » au Vernet.

Les photographies en noir et blanc mettent aussi en lumière

les transformations urbaines au fil du temps comme à Caujac, Grépiac, Lagardelle-sur-Lèze et Mauressac.

Chacune des 8 images a été installée à l'endroit où, jadis, les photographes ont capturé un moment précis dans nos communes il y a plusieurs siècles de cela. Ce parcours, à travers un voyage dans le temps et notre mémoire collective, vous offre une opportunité unique de redécouvrir nos villes et villages sous un nouvel angle. L'exposition débute à partir de l'événement «Mai photographique».

+ d'infos sur <https://bassinauterivain-tourisme.com>



### Entrevue avec Céline Gabriel Vice-présidente de la CCBA chargée du tourisme

**Pourquoi avoir créé un nouveau site internet tourisme ?**

Le nouveau site internet de l'Office de Tourisme constitue un outil incontournable pour tous, qu'ils soient résidents ou visiteurs, de découvrir les trésors de notre territoire.

Notre objectif est de créer une vitrine mettant en valeur les richesses du Bassin Auterivain.

Il représente le point de départ d'une démarche de réflexion que nous entreprenons pour les années à venir afin d'élaborer une stratégie de développement de l'activité touristique et, par conséquent, l'économie locale.

## Des filières générales et professionnelles proposées au futur lycée d'Auterive

La première pierre du futur lycée a été posée le 15 janvier 2024.

Attendu depuis de nombreuses années, cet établissement à énergie positive de près de 11 000 m<sup>2</sup>, financée par la région à hauteur de 60 millions d'€, ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre 2025 sur le site de la Vernière.

Il accueillera à terme 1 100 élèves et proposera une offre de formation polyvalente (générale et

professionnelle) avec des filières orientées notamment vers les secteurs de la santé et des soins à la personne. Un enseignement pour la préparation spécifique aux études de médecine sera aussi dispensé.

Autour du lycée, un nouvel aménagement routier accompagné de liaisons douces depuis la gare, un gymnase et une salle polyvalente donneront un nouveau visage à l'entrée Sud de la ville.

### « Etablissement à énergie positive de 11 000 m<sup>2</sup> »

Première pierre posée par : Serge BAURENS (Président de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain), Carole DELGA (Présidente de la Région Occitanie), Sébastien VINCINI (Président du Conseil Départemental de Haute-Garonne), Mostafa FOURAR (Recteur de l'académie de Toulouse), René AZEMA (Maire d'Auterive), en présence des élèves du collège d'Auterive ▶



Photographie : Aurélien Ferreira/CD31

## Zone d'activité économique : lotissement Eris en mode réussite



◀ En 2020, la CCBA s'est engagée dans le projet d'extension de la zone d'activité économique Lavigne, à Auterive qui s'étend sur près de 42 ha et accueille aujourd'hui une centaine d'entreprises. Cette extension a été projetée sur une superficie de 15 ha, ayant vocation à accueillir des entreprises des secteurs artisanal et industriel.

5 hectares ont été réservés pour la construction d'équipements publics, dont 3 ha pour le centre aquatique et 5 ha sont destinés à la création du lotissement Athéna qui accueille déjà les transports Maurel.

## “ Commercialisation de la totalité des 18 terrains

Au même moment, l'extension de la zone d'activité Pompignal à Miremont a été lancée, avec la création du lotissement Eris qui s'étend sur 5 hectares. La CCBA a assuré la commercialisation de la totalité des 18 terrains. Ce sont 18 entreprises, dont 5 domiciliées hors du territoire, qui ont commencé à s'implanter. Si la majorité des ces entreprises relèvent du secteur de la construction et du bâtiment, on note une diversité certaine

avec la présence d'activités commerciales, autour du matériel audiovisuel, du textile, de la motoculture, de la mécanique de précision, de la réparation auto, ou encore tout ce qui concerne le domaine de la climatisation et du froid.

La CCBA dresse d'ores et déjà un bilan positif pour ces réalisations, qui participent au développement et à l'attractivité du Bassin Auterivain par la création d'emplois.

*Equipement public : projet de centre aquatique dans la zone d'activité économique (ZAC)* ▶



© Zora + Z



© E. Sanchez



© E. Sanchez

### Entrevue avec Floreal Munoz Vice-président de la CCBA chargé du développement économique

**Comment développer l'économie locale et renforcer l'offre d'emploi ?**

Nous devons tenir compte d'un contexte juridique particulier. La loi climat et résilience prévoit la réduction de 50% de la consommation d'espace d'ici à 2030 et la mise en oeuvre du zéro artificialisation nette d'ici 2050.

Dès lors, avec la rareté du foncier, la disponibilité des terrains s'annonce plus difficile. Une feuille de route est à l'étude pour accueillir de nouvelles entreprises tout en rapprochant l'habitat et l'emploi, afin d'améliorer la qualité de vie des actifs.

**Les terrains étant tous acquis, quelle est la prochaine étape ?**

Pour se projeter dans l'avenir, nous travaillons à l'élaboration d'un schéma de développement économique. Nous préparons la création d'une nouvelle zone d'activité économique qui sera aménagée au bord de la route départementale 820 au Vernet, sur une dizaine d'hectares.

Les premières études sont lancées, le projet devrait voir le jour d'ici les années à venir.

◀ **Nouvelles constructions localisées à l'entrée de la ZAC Eris, à Miremont**



## Service Emploi labellisé :

# «Structures du Service Public Régional de l'Orientation» (SPRO)

Depuis le 27 mars 2024, le service emploi a obtenu la labellisation Structures du Service Public Régional de l'Orientation.

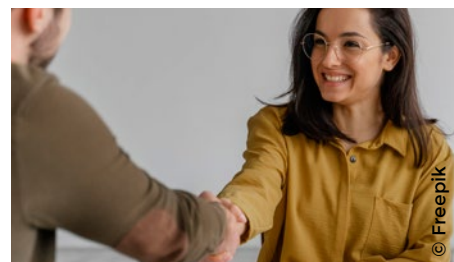
### Qu'est-ce que le Service Public Régional de l'Orientation ?

Le SPRO garantit à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération,

ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation de qualité et organisés en réseaux sur nos territoires. Cette labellisation vient dans la continuité du travail fourni par le service emploi de la CCBA et va permettre d'apporter un soutien opérationnel en étant clairement identifié.

Plus que jamais, La Région Occitanie et le service emploi de

la communauté de communes partagent des valeurs communes, en faveur de l'orientation professionnelle.



## Rencontre avec Sylvain

### Le conseiller numérique du Bassin Auterivain



© E. Sanchez

## “ Permettre à tout le monde de devenir autonome dans le numérique

### En quoi consiste votre métier ?

C'est d'accompagner les usagers en demande pour les rendre autonomes. Qu'il s'agisse d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, je les aide à prendre en main leur matériel et à réaliser eux-mêmes des actions utiles du quotidien. L'objectif est de permettre à tout le monde de devenir autonome dans le numérique, comme pour

envoyer un e-mail, installer une application, faire des recherches sur internet, chercher un emploi en ligne, réaliser des démarches administratives en ligne...

### Quels seront les thèmes abordés durant les sessions ?

Les sujets et thématiques peuvent être très variés. Tout dépend de la demande, des besoins exprimés, du niveau de

la personne et de ses connaissances de l'environnement numérique. Un parent pourra, par exemple, avoir besoin de savoir utiliser "Pronote", logiciel de gestion des notes, des devoirs et de la vie scolaire de son enfant. D'autres voudront apprendre à utiliser la fonction traitement de texte pour rédiger courriers ou CV ; savoir comment utiliser une messagerie et certains, demanderont comment utiliser internet, télécharger et installer des applications sur tablette, téléphone...

A noter, il y aura toujours une sensibilisation et une prévention à l'utilisation d'internet, de ses risques et dangers, au partage d'informations et à la protection de données privées.

### Qui peut venir vous voir ?

Tout le monde ! Que vous soyez adultes ou seniors, actifs ou en recherche d'emploi, il n'y a aucune contrainte d'âge ou de conditions particulières à remplir.



## CONSEILLER NUMÉRIQUE

### Où et comment vous trouver ?

**Au siège de la Communauté de Communes**  
sise RD 820 - ZI Robert Lavigne à Auterive

Afin de rapprocher le service de la population des permanences délocalisées sont organisées sur rendez-vous uniquement pour tous les habitants même si ce n'est pas leur lieu de domiciliation à :

**A GRAZAC**, salle du conseil - tous les lundis matin de 9h à 12h30

**A GREPIAC**, salle l'Amassada - tous les jeudis après-midi de 13h30 à 17h

**A MIREMONT**, mairie tous les mardis après-midi de 14h à 17h (nouveau!)

Prise de rendez-vous au 05 61 50 99 00

+ d'infos sur [www.ccba31.fr](http://www.ccba31.fr)



## Programme de soutien aux familles et à la parentalité : entre accompagnement et convivialité



La première édition du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité vient de s'achever et a réuni 8 familles qui y ont participé pendant 14 semaines.

Parents et enfants ont suivi des ateliers gratuits animés par des animateurs formés qui leur ont permis de renforcer le lien parents-enfants et de mieux communiquer au sein de leur famille.

“ Succès rencontré cette année, une 2<sup>e</sup> édition est prévue en novembre

L'ensemble de l'équipe PSFP et des familles se sont retrouvées une dernière fois lors de la fête de fin de programme qui a eu lieu le 5 mars 2024 où petits et grands ont partagé un repas convivial.

Les participants ont été satisfaits, avec des retours très positifs. Fort du succès rencontré cette année, une 2<sup>e</sup> édition est prévue en novembre 2024. 10 nouvelles familles pourront en bénéficier.

Nous vous tiendrons informés dès la rentrée de septembre 2024.

## LE&C : nouveau prestataire destiné à l'animation jeunesse



Depuis le 1er janvier 2024, la Communauté de communes du bassin auterivain a confié la gestion et l'animation des activités jeunesse à Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud. Raphaël et Sébastien à Cintegabelle, Simon et Jennyfer à Lagardelle-sur-Lèze et Ian et Isabelle à Venerque accueillent tous les mercredis et samedis après-midis les 11-17 ans. Les espaces jeunes sont également ouverts tous les après-midis des vacances scolaires et les équipes proposent régulièrement des soirées le vendredi, des sorties et des séjours. LE&C anime

également tous les midis sauf le mercredi le centre de loisirs associé au collège Marcel Doret au Vernet et accompagne la CCBA dans la création d'un conseil intercommunal des jeunes visant à favoriser la participation des jeunes à la vie locale et impulser de nouvelles dynamiques de projet. LE&C est une association à but non lucratif, agréée Jeunesse et Éducation Populaire, qui oeuvre dans le champ de l'éducation populaire et propose de faire du temps libre des jeunes un tremplin à l'épanouissement individuel et collectif.

# emila

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

## A vos agendas!

mai-septembre 2024

### Réinscription à l'école de musique intercommunale

Du 13 au 24/05

### Les orchestrales

Salle Horizon - Miremont le 25/05 à 14h

### Bal Trad

Salle l'Amassada - Grépiac le 30/06 à 9h

### Semaine portes ouvertes de l'école de musique intercommunale

Auterive - Du 3 au 8/06

### Inscription à l'école de musique intercommunale

Du 10/06 au 6/07

NOUVELLES INSCRIPTIONS EMILA sur

[www.ccba31.fr/enseignement-artistique](http://www.ccba31.fr/enseignement-artistique)



Scannez moi





## Nouvel espace socio-culturel à Venerque

Le 7 Mars 2024, la commune de Venerque a célébré l'inauguration de son espace socio-culturel TerraViva en présence de nombreux invités. L'événement a été l'occasion de découvrir les fonctionnalités de la salle de spectacle baptisée Pierre Soulages, avec notamment la diffusion d'un clip réalisé à partir du Time-lapse ainsi qu'une démonstration de l'acoustique de la salle par l'excellente prestation de l'école de musique locale EMV\*.

La visite du site a permis de montrer que ce nouvel espace se distingue par son caractère innovant et respectueux de l'environnement. Construit avec des matériaux locaux et régionaux, il met en valeur le savoir-faire local tout en explorant des techniques de construction écologique. La terre, le bois, la brique de terre crue, le verre et l'aluminium sont choisis pour leur durabilité et leur recyclabilité.

L'espace Terra Viva tire parti de l'énergie géothermique et des panneaux solaires installés sur le toit pour assurer un confort optimal tout au long de l'année. Son objectif est de deve-

nir un établissement à énergie positive, tout en sensibilisant les utilisateurs à leur consommation énergétique.

L'innovation se reflète également dans la flexibilité des espaces et l'utilisation du BIM\*\* de la conception à l'exploitation. La construction d'une structure porteuse en terre compressée illustre l'engagement de la commune dans la transition énergétique et numérique.

La collaboration entre les en-

treprises locales, les étudiants en formation et les organismes régionaux témoigne d'une démarche de co-création encourageante. Le nouvel espace socio-culturel représente une avancée significative dans le développement culturel et associatif de Venerque et du territoire du Bassin Auterivain.

Conçu pour répondre aux besoins variés de la population, il offre une gamme d'options adaptées à toutes les activités organisées durant l'année.

## Terra Viva, entre culture, éducation, solidarité et diversité



© V2S Architectes

Sa polyvalence en fait un lieu central des dynamiques locales, avec une capacité d'accueil et d'organisation diversifiée pour les usagers, les associations et les habitants.

L'accès principal du bâtiment est clairement défini par le parvis et le préau festif, intégrant un hall multifonctionnel. La salle de spectacle SOULAGE, dotée d'un plateau scénique et d'un gradinage mobile, offre un cadre esthétique et technique soigné. La salle de danse, la salle d'activité sociale et artistique, ainsi que la salle d'activités intellectu-

elles, complètent cet espace flexible et ouvert, favorisant la convivialité et la diversité des initiatives communautaires.

À travers Terra Viva, la commune de Venerque affirme son engagement en faveur de la culture, de l'éducation, de la solidarité et de la diversité qui font la richesse du territoire. Cet espace sera le théâtre d'une multitude d'activités, de manifestations culturelles, de rencontres intergénérationnelles, d'ateliers créatifs et de projets innovants qui nourriront l'âme et l'esprit de notre communauté.

\* = EMV, Ecole de musique de Venerque  
 \*\* = BIM, méthode de travail et processus, utilisant une maquette numérique 3D intelligente, alliant contraintes organisationnelles, fonctionnelles, techniques et réglementaires



▲ Restitution publique de l'école de musique de Venerque

Photographie : Aurélien Ferreira/CD31



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**BASSIN AUTERIVAIN**  
Haut-Garonnais

# LA FAMILLE S'ANIME

DANS L'INTERCO

Château gonflable

Spectacles

Jeux de société

Gaming

Kermesse

Parcours sensoriels

Coin des petits

Musique

SAM 8  
JUN 8

Place de la Madeleine  
à AUTERIVE  
14H-19H

ENTRÉE GRATUITE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**BASSIN AUTERIVAIN**  
Haut-Garonnais

Auterive



leo lagrange  
FÉDÉRATION

LE FOYER  
Centre Social d'Auterive